



Comment aider des collectifs à se constituer ? Appel à la création d'un outil commun

Pour résumer l'idée en quelques mots : il s'agit de faciliter la mise en relation de personnes ayant des projets liés à des initiatives écologiques, quels qu'ils soient. Cela permettrait sans aucun doute de contribuer à une accélération (impérative) de la transition / bifurcation écologique.

Ce dispositif comprendrait un site internet mais pas seulement. Nous pourrions également avoir un réseau territorialisé, avec implications de multiples structures et des « référents » locaux...

Le présent appel est diffusé, via ce journal, à **6000 structures** de terrain. Si chacun apporte sa pierre à l'édifice, nous pouvons créer un « commun » totalement inédit.

Une **visio « exploratoire »** sera organisée dans les prochaines semaines pour préciser les contours du projet.



Photo « Une ferme du Perche », excellent exemple d'une très belle initiative !

Quels sont les besoins identifiés ?

À travers nos pratiques d'accompagnement et nos échanges avec de nombreuses personnes en *bifurcation écologique*, un constat émerge clairement. Lorsque vous avez une idée éco-responsable, de bifurcation écologique ou à impact positif (peu importe les termes), et qu'elle nécessite de constituer un collectif, il n'existe actuellement aucun moyen simple de trouver des personnes prêtes à vous rejoindre dans une telle initiative (1).

Une fois que l'on a fait le tour de son réseau personnel, il est bien sûr possible de s'adresser à une structure ou un acteur d'accompagnement. Mais ces derniers disposent également d'un réseau limité : ils restent souvent centrés sur leur segment d'activité ou manquent de temps pour favoriser la mise en relation avec d'autres personnes.

Autre option : tenter votre chance dans le maquis des réseaux sociaux, avec tous les aléas que l'on connaît !

(1) Quelques plateformes existent ici et là, comme « communecter » ou écofrugal (seulement RSE), ainsi que des groupes sur les réseaux sociaux (nous pensons à des groupes comme « éco lieux, éco hameaux » ou au très bon groupe Mata...).

Le bulletin de liaison
des initiatives de bifurcation

Décembre 2024 – Numéro 17

Sommaire

Belles initiatives

- **Défense de la biodiversité :** « Réserves de nature »
- **Lieux alternatifs :** Canop'Terre – Oasis le Carla
- **Solidarité avec les réfugié.es :** Eko et Low-Tech with refugees
- **Redirection écologique des territoires :** les travaux d'adaptation à Grabels.
- **Ecoconstruction / Ecorénovation :** bienvenue chez les terre-pailleux !
- **Voyages engagés :** On the green road

Se documenter

- **Fact checking :** « le réchauffement précèderait le CO2 »...
- **Climat :** pourquoi nous sommes en « alerte rouge »
- **Biodiversité :** la liste rouge de l'IUCN s'allonge - COP 16
- **Greenwashing :** la nouvelle mode du « régénératif »
- **Impacts :** PNACC 3... Vous avez dit « adaptation » ?
- **Océans :** préserver le « triangle du corail »
- **Elevage respectueux :** la lactation continue
- **Lecture :** reprendre la terre aux machines (l'Atelier paysan)

N'hésitez pas à diffuser largement ce bulletin autour de vous, à vos adhérent.es, à vos collègues et ami.es !

Pour nous écrire / vous abonner :
assorecits@gmail.com

Bref, vous pouvez avoir la meilleure idée du monde : aucun rêve ne peut se concrétiser sans la chance de faire les bonnes rencontres ! D'où l'idée de créer un dispositif capable d'offrir un service structuré et efficace, permettant aux porteurs d'alternatives de se connecter facilement avec des personnes partageant les mêmes aspirations. Ce que nous proposons ne vise pas à « tout réinventer » mais au contraire, à partir de l'existant, à fédérer des réseaux qui œuvrent bien trop en « silo », pour augmenter encore les possibilités de prises d'initiatives.

Quels seraient les projets concernés ?

- Par définition, ce dispositif concerne des projets **collectifs**.
- Pourraient « s'inscrire » dans ce réseau toute personne ayant le souhait de trouver des associé.es potentiels pour travailler sur une ou des idées, ou mener à bien un projet qui serait déjà mûri.
- Ensuite, comme nous l'avons évoqué précédemment, il pourrait s'agir de tout type de projet : un éco-lieu, un habitat partagé, un fablab, un atelier de réparation collectif, une ferme coopérative, un achat de village, une agence d'architecture en éco-construction / éco-rénovation, un organisme de formation ou toute autre chose (les idées ne manquent pas).

Des études de cas imaginaires

Julie était chargée de projet événementiel dans une grande entreprise. Elle n'a pas de projet bien défini, mais elle souhaite exercer une activité alignée avec ses valeurs écologiques. Elle s'intéresse depuis longtemps au travail du bois (via une association). Sur la plateforme web, elle consulte les profils (recherche par mots-clés, critères géographiques, centres d'intérêt...), commence à envoyer des messages... Les forums thématiques intégrés à la plateforme et les cartographies, mises à jour en partenariat avec Transiscope, Ecoplan, etc., lui permettent déjà de tisser de premiers liens. Elle finira par s'intégrer à un projet de « ferme partagée », où elle exercera une activité artisanale de menuisier/ébéniste après avoir suivi une formation. Des organismes de formation sont également recensés sur la plateforme, en partenariat avec Jobs that makesense.

Marco est architecte. Il connaît bien la « galère » de l'architecte indépendant et ne veut plus de cette vie. Son idée : créer une agence qui mutualisera les compétences et offrirait un modèle plus sécurisé. L'offre de services de l'agence couvrirait l'architecture spécialisée en éco-rénovation, les maisons en kit bois (un marché très porteur !), mais aussi une approche urbanistique axée sur la redirection écologique des territoires. Une offre plus étendue, permettant de viser une clientèle plus large. Cette idée, présentée sur la plateforme, a attiré l'attention d'un urbaniste (au chômage depuis plus d'un an) et de deux architectes situés dans le même département. Après avoir échangé dans un forum privé, le groupe préconstitué a pris contact avec un relais local. Ils pourront ainsi se réunir en présentiel dans un tiers-lieu (le Faitout à Oullins ☺ !) et identifier leurs besoins d'accompagnement (des annuaires régionaux étant en libre accès sur la plateforme).

PS : Les prénoms ont été changés, mais « Julie » et « Marco » sont des personnes bien réelles. Aujourd'hui, faute d'un outil commun de mise en relation, ils peinent à trouver les bons contacts !



La démarche proposée

Dans un premier temps, nous vous invitons à **nous faire part de votre avis sur ce projet** (par mail) :

- Quelles sont vos observations de terrain sur la constitution de collectifs « bifurqueurs » ?
- Pensez-vous que notre projet, tel que présenté, est pertinent ?
- Auriez-vous des idées sur la forme qu'il pourrait prendre plus précisément ?
- Seriez-vous prêt à y participer ou à soutenir cette initiative (ne serait-ce qu'en relayant l'information) ?

Dans un second temps, en fonction des réponses reçues, nous organiserons une **série de réunions** en visio afin de préciser les contours du projet.

Enfin, nous pourrons amorcer une véritable **phase de préparation**. Les réunions seront ouvertes aussi bien aux **structures** qu'aux **particuliers**.

Au plaisir de vous lire !

Pour nous écrire :
assorecits@gmail.com

DEFENSE DE LA BIODIVERSITE

Réserve de nature

« Réserves de Nature Ardèche Gard » est un groupe de propriétaires et de naturalistes qui a décidé de s'unir pour créer un nouvel outil, capable de faire émerger des Réserve de Nature.



Les objectifs de l'association sont :

- Garantir le maintien d'une trame de nature, reliant notamment la Réserve des Gorges de l'Ardèche et le Parc national des Cévennes.
- Réunir les propriétaires ou gestionnaires désireux de s'engager dans cette démarche. Leur apporter des moyens d'études, des aides juridiques et des conseils de gestion.
- Servir de relais entre les propriétaires, les scientifiques, les associations de protection de la nature et les instances publiques.
- Rassembler des personnes apportant des ressources financières pour l'achat de terrains ainsi que des compétences pour organiser une veille foncière, réaliser des suivis et faire connaître la démarche.

La mise en place de **zones protégées** est la première étape pour étudier et conserver la biodiversité ou assurer une gestion durable des ressources naturelles. Ces réserves volontaires libres correspondent à un besoin et à une attente dans un contexte où les politiques publiques de protection peinent à se concrétiser. Comme le souligne Simon : « *Lorsqu'on est propriétaires de terrains, qu'ils soient petits ou grands, on peut choisir de faire ou ne pas faire certaines choses qui ont un impact direct sur les plantes et les animaux qui y vivent... C'est un pouvoir énorme !* ».

L'association organise régulièrement des rencontres, comme ce fut le cas le 6 novembre, avec la visite des parcelles de Jo Charaix, botaniste passionné depuis sa plus tendre enfance. Visite suivie d'une discussion autour des Obligations réelles environnementales et autres dispositifs pour protéger durablement sa parcelle. L'après-midi fut consacrée à la découverte des jardins suspendus du Récitatadou (l'histoire des jardins, leur restauration et les différentes plantations...). L'occasion d'observer le « sauvage » qui s'immisce un peu partout dans les cultures ou parfois de manière beaucoup plus discrète dans les murs et les falaises auxquelles sont adossés les jardins.

Visionner les vidéos de présentation



[C'est ICI](#)

[Visiter le site de l'association](#)

[Le compte FB](#)

Pour écrire à l'association :

reservesdenature07.30@gmail.com



LIEUX ALTERNATIFS

Canop'Terre

Canop'Terre à Erstein (Bas-Rhin) est un jardin pédagogique dédié à l'agroécologie. Cet éco-lieu propose des visites, stages, ateliers, accueil scolaires, chantiers participatifs et manifestations culturelles au jardin.

Nous avons, tous ensemble, les clés d'un avenir meilleur, garant de la bonne santé de la Terre, il ne tient qu'à nous de la mettre en œuvre pour transmettre à nos enfants une Terre dont nous serons fiers !

Crée en décembre 2015, l'association Canop'Terre oeuvre pour transmettre les valeurs de l'agroécologie et former à ses techniques. Le conseil collégial est constitué de 6 personnes impliquées dans la vie locale. Elles mettent leurs compétences à disposition de l'association pour la développer et permettre une large diffusion de l'agroécologie humaniste.

L'équipe opérationnelle est composée de professionnels dédiés à la formation des stagiaires, à l'entretien du lieu et à la production maraîchère.



L'association est installée sur un terrain municipal jouxtant le Lycée Professionnel Agricole d'Erstein

interventions dans le cadre de différents projets de jardins pour apporter conseils et transmettre des savoir faire, des projections-débats, l'accueil de groupes scolaires ou l'accueil de groupes de personnes en difficultés sociales, en situation de handicap, en suivi psychologique ou en réinsertion... Les personnes souhaitant découvrir, en bénévole, l'agroécologie et la gouvernance associative peuvent s'investir dans les activités du jardin mais aussi aider pour la communication, le montage projets de financement, l'animation et l'organisation d'évènements, etc.

L'association a également une intervention à l'étranger : depuis 2013, Olivier va une fois par an au Togo pour donner des conseils et assurer des formations dans les domaines de l'agriculture et du maraîchage. Ces moments sont autant de partages de connaissances extrêmement enrichissants.

L'approche permacole et les nouvelles connaissances sur le fonctionnement du sol vivant permettent d'ouvrir les esprits et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans le milieu agricole, aussi bien ici que là-bas !

Les actions sont multiples : un atelier sol vivant, l'utilisation des outils, la récolte des graines, des ateliers parents / enfants (comme celui pour la « découverte de l'automne »), ou encore des ateliers design biodiversité ou la dégustation de plantes sauvages comestibles ! Les stages de formation et prestations d'accompagnement pédagogiques de projets, complétés par les cotisations, permettent à l'association de réaliser des actions plus sociales comme ateliers et visites. Le bénévolat assure le fonctionnement de l'association, contribue à l'équipement et l'entretien jardin, à l'organisation d'évènements culturels. Les activités sont donc multiples avec l'accueil de groupes de jeunes en partenariat avec le CISV (organisation mondiale dédiée à l'éducation et à l'amitié interculturelles), des in



[**Visitez le site de l'association**](#)

LIEUX ALTERNATIFS

Le Carla

C'est le genre de lieu dont le simple fait d'en découvrir l'existence vous remonte le moral en « moins de deux » ! Sur le plateau du Lauzet à Rennes-le-Château (Aude) et au cœur d'un environnement préservé, 13 adultes et 3 enfants vivent sur un domaine de 57 ha (c'est grand !). Ils/elles s'y sont réuni.es pour vivre une aventure collective permettant de développer un écosystème collaboratif et solidaire.

L'objectif était (et est toujours) de proposer un espace de vie, de travail, de loisir et de partage qui intègre dans sa conception aussi bien la dimension écologique que la volonté de vivre ensemble, et dont chacun peut se sentir acteur. Une partie des habitants ont leur activité professionnelle sur le site (plantes médicinales, atelier d'architecture, artisanat bois, événementiel). D'autres y profitent de leur retraite.

Le Carla, c'est une ferme pédagogique (5 chèvres, 6 ânes et 3 chevaux ainsi que des poules sans oublier les renards, sangliers et autres animaux sauvages qui apprécient le lieu !), une activité de **sylviculture** « douce » qui permet de produire du bois de chauffe et d'ouvrage tout en améliorant la qualité de leur forêt.

Ce sont également des **formations** de réinsertion/ insertion en lien avec les **écoles Etre** (dont nous avions déjà parlé dans Récits).

Les formations portent sur l'agroforesterie (de l'arbre à l'ouvrage, notion de trame verte, bleue et turquoise, mélange des deux précédentes et là où la biodiversité peut être la plus riche) et l'éco construction (assemblage, enduits terre, isolation naturelle et biosourcée...).

Par ailleurs, des stages, initiations et des accueils pédagogiques sont organisés régulièrement dans un but de transmission et de valorisation de l'artisanat ainsi que des événements (avec la création d'une guinguette, une fête de l'artisanat, des repas concerts, des scènes ouvertes..).

Les aménagements du lieu se poursuivent

Des centaines d'arbres ont été plantés pour reconstituer des haies et ainsi rétablir le maillage nécessaire à la faune et la flore. Pour l'instant, quatre grands bassins ont été construits et pas moins de 400 mètres de haies ont été plantées cette année (et autant l'année dernière).

Un projet de **farm lab** est en cours mais encore en attente des autorisations par rapport à la modification du PLU. Ce serait un lieu d'incubation et d'accélération pour les porteurs de projets artisanaux, agricoles (ou autres).

Il aurait également pour mission d'offrir des locaux à ses membres et d'assurer le transfert des connaissances à travers des vitrines technologiques dans un but de mutualisation des compétences et de l'espace.

Le Carla peut encore accueillir des projets de vies et professionnels pour des personnes ayant la capacité financière de prendre des parts dans la SCI et ayant une autonomie certaine dans leurs projets.



[Voir le site](#)

[Voir la page FB](#)

SOLIDARITE AVEC LES PERSONNES EXILEES

EKO! et « Low-Tech & Réfugiés »

Depuis 2015, l'association d'intérêt général EKO! porte des projets positifs et innovants qui lient écologie et solidarité. Elle favorise les épanouissements et les résiliences individuels et collectifs respectueux de la nature et des cultures.



Depuis 2018, le projet ‘Low-tech for Refugees’, devenu ‘Low-tech with Refugees’, agit pour favoriser l’autonomie des personnes exilées et contribuer plus largement à la bifurcation écologique. “Eko” en espéranto signifie “commencement” : l’équivalent d’un “c'est parti !” ou “let's go!” dans la langue sans frontières, et résonne pour nous donner le tempo dans la construction d'un demain résilient et solidaire. Le premier programme de l’association sera celui de « **Ekolok** », avec la diffusion, en juin 2016 d'un « *Guide pratique de la colocation écologique et solidaire* ». C'est ensuite en 2018 qu'est lancé le projet pilote de **Low-tech for Refugees**, avec, en décembre de la même année, l'ouverture du **Low-tech Markerspace** sur l'île grecque de Lesbos. Tout cela est suivi, en avril 2019, de la création officielle de EKO!

Suite à la crise politique et sanitaire à Lesbos (en février 2020), « **Low-tech & Réfugiés** » ouvre à Briançon et à Marseille. L'antenne de Briançon co-crée le Tiers-lieu des Terrasses Solidaires en août 2021.

Pourquoi les low-tech ?

La complexité des problématiques migratoires rend insuffisante les interventions humanitaires conventionnelles consistant à fournir des couvertures, nourriture, solutions d'hébergement, etc. En plus de répondre à leurs besoins physiologiques immédiats, les exilé.es ont besoin de se réapproprier leur devenir individuel et collectif. Le renforcement des savoir-faire low-tech a ce double impact.



Les low-technologies sont des solutions techniques simples répondant aux besoins essentiels (eau, production et conservation alimentaire, énergie, habitat, transport, etc.).

Elles sont accessibles (économiquement et en terme de savoir-faire) et respectueuses de l'environnement (matériaux locaux, renouvelables ou de récupération, peu-énergivores, etc.).

Il s'agit par exemple de cuiseurs économies en bois, d'éoliennes, de techniques agro-écologiques, etc. La low-tech est aussi une démarche, celle de faire mieux avec moins.

A Briançon, territoire frontalier de haute-montagne, et à Marseille, l'association propose des ateliers de découverte des low-tech à un public mixte de personnes exilées et d'habitants locaux : éco-construction, travail du bois, réparation de vélos, systèmes de production d'énergie, permaculture, apiculture, assainissement, cueillette sauvage, etc.

Elle propose également des formations d'approfondissement des savoirs faire low-tech et des accompagnements vers des métiers d'avenir.

Autant dire que si vous êtes dans ces coins du monde, passez-y, soutenez !

[**Lire les derniers rapports
d'activité de EKO!**](#)

[**Voir le site de l'association**](#)
[**Chaîne Vidéo**](#)

REDIRECTION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Les travaux d'adaptation à Grabels

Inondations : après le traumatisme de 2014, Grabels se prépare aux futures intempéries. Élargissement des berges du cours d'eau, agrandissement du bassin de rétention, désimperméabilisation des sols : de nombreux projets sont en cours au nord-ouest de Montpellier pour prévenir les inondations, notamment causées par les épisodes cévenols. Cet article est paru sur [France 3 Occitanie](#), le 8 août 2024. Il nous semble être un reportage important d'une part pour observer des adaptations concrètes et d'autre part pour se rendre compte de leurs coûts. Nous nous permettons donc de reproduire ce court article ci-dessous.

René Revol, le maire de Grabels, se souviendra longtemps du 6 octobre 2014. Ce jour-là, des inondations historiques ont ravagé sa maison, comme celles de 192 Grabellois, frappées par la crue du Rieu Massel, un affluent de la Mosson. Depuis, c'est devenu une priorité : il faut adapter le village au dérèglement climatique, et le préparer aux futures pluies, qui seront de plus en plus intenses. Les berges du cours d'eau ont été élargies, mais la partie la plus importante de ce projet, c'est le bassin de rétention d'eau, appelé "Bassin G".

Un nouveau bassin de rétention de 165 000m³

Il y a bien déjà un bassin à Grabels, d'une capacité de 25 000m³, créé en 2010 pour protéger la commune. "À l'époque, on considérait que c'était suffisant pour contenir des pluies intenses".

L'objectif est désormais de l'élargir, pour qu'il puisse contenir une capacité de 165 000m³, et de rehausser sa digue.



Des sols trop imperméables

Mais le bassin de rétention ne suffira pas. René Revol l'explique : "Sur les 192 maisons inondées en 2014, une centaine l'a été par le ruissellement urbain de l'eau, et non pas par la crue elle-même". Des maisons éloignées du cours d'eau, victimes du manque de perméabilité des sols. En cause : la bétonisation.

Alors, petit à petit, des travaux sont entrepris pour rendre les sols plus perméables. Lorsqu'on refait une route, on y ajoute une succession de petits fossés pour absorber l'eau. À l'occasion de la rénovation de l'école, on refait aussi le sol.

Le montant total du projet s'élève à 3 millions d'euros. Des travaux auxquels les Grabellois sont très attachés, selon le maire, après le traumatisme de 2014. Objectif : que le bassin de rétention soit fini en octobre, pour le dixième anniversaire de la crue historique.

Sur le sujet des bassins de rétention, les capacités à aménager peuvent donner rapidement le vertige !

En sachant, comme le précise l'article de France 3, qu'ils ne peuvent constituer l'unique solution (la désimperméabilisation des sols étant l'autre enjeu fondamental). Sur ce dernier point, des fiches du CEREMA sont accessibles ICI.

Face aux pluies torrentielles qui pourraient fréquemment atteindre les 500 mm d'eau en 24 heures (dans un contexte à + 4 degrés), les adaptations nécessaires seraient absolument gigantesques. Si l'on prend le cas de Lyon (intra muros) qui s'étale sur 4787 hectares, une pluie de 500 mm en 24 heures nécessiterait une capacité de rétention de pas moins de 23,9 millions de m³ (sur des bassins répartis sur toute la ville !). Si l'on attribue, pour l'exemple, une profondeur de 5 mètres, la surface cumulée de ces bassins représenterait 478,7 hectares répartie dans la ville de Lyon (23935000m³/ 5m = 4787000m²) soit 10% de la surface de la ville !

ECOCONSTRUCTION - ECORENOVATION

Bienvenue
chez les
terre-pailleux !

TERRE, PAILLE & COMPAGNIE est une association de loi 1901 basée au Lieu dit La Courdémière à Champagné-Saint-Hilaire (la Vienne, 86). Elle a été créée afin de pérenniser les aventures vécues durant les deux années de construction participative de leur maison autonome.

Pascal et Chenli Depienne ont construit leur maison autonome en terre-paille grâce à l'aide des terre-pailleux. Des volontaires sont venus de partout pour les aider en échange de l'apprentissage des techniques de construction naturelle. Cela a donné naissance à un événement annuel, le Camptier, qui connaît un succès grandissant.

Le camptier est un *chantier participatif autogéré*, facilitant la transmission de savoir-faire en construction naturelle et permettant de partager des moments de vie riches entre les participants. Les tâches collectives sont partagées (que ce soit la cuisine, la vaisselle, mais aussi la fabrication du pain, le jardinage, les récoltes, la transformation, etc.).

C'est en vivant une aventure similaire que Pascal a décidé de changer de vie et l'association poursuit donc cette expérience qui permet une éducation tout à fait informelle et gratuite tout en encourageant le développement de chacun et la découverte d'un mode de vie permacole.

Nous vous invitons à regarder les résultats de ces camptiers sur le film ou sur les autres articles du site de l'association [ICI](#).

Terre paille et Cie, c'est un ensemble de formations ([voir le programme 2025](#)) et notamment des cours certifiés de design en permaculture (le design est une activité professionnelle depuis 15 ans pour Pascal et il accompagne de nombreux projets dans leur création mais aussi dans leur développement, des particuliers aux collectivités.).

[Voir la vidéo](#)

« Un Cours Certifié de Permaculture avec Pascal Depienne »



Le Batch Box Rocket Stove
des terre-pailleux

Le batch Box est une version modifiée du poêle de masse Rocket Stove conçu par Peter Van Der Berg. Voici comment en réaliser un soi-même, étape par étape, baigné dans l'atmosphère du chantier grâce à la réalisation de Stéphane. La vidéo [ICI](#).

« La permaculture a toujours été une inspiration forte sur ce lieu et le terre-pailleux est permaculteur dans le coeur, même en transition. Petites solutions à petite échelle, une relative autonomie mais surtout des responsabilités et une joie de vivre à les assumer. Un soupçon d'horizontalité, un soupçon de diversité, une louche de respect et de nature, une cuillère de convivialité, une bonne cuillère d'efficacité et on construira des cathédrales à nouveau, en terre-paille ».



[Voir la vidéo « Notre maison autonome, bioclimatique et naturelle »](#)

VOYAGES ENGAGES

On the green road !

Unique formation sur le voyage au service de la transition écologique et solidaire en France, Vaya Campus lance les inscriptions pour sa deuxième promotion, qui ouvre ses portes à Lyon le 20 janvier 2025.

Vaya Campus accompagne et forme toute personne en quête de sens souhaitant voyager et revenir avec un média engagé. Son objectif est de faire rayonner des solutions en faveur de la transition écologique et solidaire. Avec plus de 180 heures de formation étagées sur 5 mois, Vaya Campus permet aux apprenants et apprenantes de créer leur propre média citoyen à partir de leur expérience de voyage.

En plus d'une formation aux techniques de l'audiovisuel, à la philosophie du voyage à impact positif et à la gestion de projet engagé, ce programme est ponctué de mises en pratique et de partages d'expériences.

Vaya Campus se veut accessible à toutes et tous, sans limitation d'âge à partir de 18 ans, avec des cours organisés en soirée et le week-end, permettant ainsi de concilier cette formation aux études et engagements professionnels. Le coût de la formation est de 750 €, soit 150 € par mois.



Composée de voyageurs et voyageuses expérimentés, de professeurs, de professionnels des médias, l'équipe pédagogique de Vaya Campus est haute en couleur.

Pour accompagner au mieux les apprenants et apprenantes dans leur projet, diverses thématiques techniques sont abordées au cours de la formation, telles que l'audiovisuel de terrain, le montage vidéo ou encore la photographie.

Le programme propose aussi des thématiques théoriques comme l'anthropologie, l'interculturalité et l'éco-psychologie.

Vaya Campus a été mis en place par l'association On the Green Road.

À l'origine d'On The Green Road, se trouve un projet mêlant tour du monde à vélo et reportage : Siméon et Alexandre, fondateurs de l'association, ont chevauché leur bicyclette à travers 26 pays, parcouru 18 000 km, rencontré les paysans locaux caméras en main pour montrer les solutions locales aux problèmes globaux. Aujourd'hui c'est toute une association qui s'est développée autour de ce documentaire afin de partager cette belle aventure et participer à une prise de conscience plus que nécessaire.

*« Notre ambition est de devenir solidaire de notre société. un acteur incontournable du voyage à impact positif dans la région lyonnaise. Ce véritable hub servira d'ancre pour un plaidoyer national fort sur le tourisme et le voyage, renforcé par des liens avec d'autres initiatives européennes et mondiales. »*4

Pour visiter le site de On The Green Road, c'est [ICI](#)

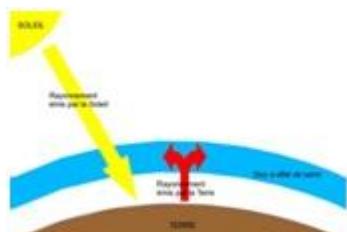
Vous souhaitez faire connaître votre initiative, structure, collectif, association, écoentreprise, écolieu à d'autres bifurqueuses et bifurqueurs ? Sachez que nos colonnes vous sont largement ouvertes et que ce journal est diffusé déjà à plus de 6000 collectifs !

Alors n'hésitez pas : vous pouvez prendre la plume et écrire quelques mots, quelques lignes (ou une page entière !). Vous avez aussi un projet, vous souhaitez constituer un réseau « d'associé.es » pour le mener à bien et franchir le pas ? Idem. Nous nous ferons un plaisir de relayer votre prose et de vous transmettre ensuite les retours.

Pour cela, une seule adresse mail : assorecits@gmail.com

FACTCHECKING

Le réchauffement « précéderait le CO₂ » ?



« Il arrive (...) que le réchauffement précède une augmentation de la concentration en CO₂ et non l'inverse comme le veut la théorie officielle »⁽¹⁾. Il n'est pas rare de lire et entendre, encore aujourd'hui, ce genre de propos qui, malheureusement pour leurs auteurs, ne résistent pas à l'état des lieux de nos connaissances en matière de climatologie et de paléoclimatologie ! Explications.

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord (ré)expliquer les processus physiques complexes qui établissent le lien entre rayonnement et gaz à effet de serre ([source IPSL](#)). En résumé, la Terre reçoit du Soleil de l'énergie sous forme d'un rayonnement électromagnétique qui va du domaine des ultraviolets à celui des infrarouges (tous deux invisibles à l'œil humain), en passant par la lumière visible. Une grande partie de ces rayons traverse sans obstacle l'atmosphère terrestre et chauffe les surfaces continentales ou océaniques. La Terre émet, elle aussi, de l'énergie. Ce rayonnement électromagnétique se fait principalement dans l'infrarouge. Or l'atmosphère constitue un milieu opaque pour une grande partie de ces longueurs d'ondes à cause de certains gaz comme le CO₂, la vapeur d'eau, le méthane, le protoxyde d'azote, l'ozone ou les fréons. La température de la Terre est donc le fruit de l'équilibre entre *l'énergie reçue du Soleil et l'énergie émise par la Terre* et en partie captée par les gaz à effet de serre. Il faut rappeler que l'effet de serre a été mis en évidence, dès le XIX^e siècle, par des scientifiques comme Joseph Fourier ou Svante August Arrhenius. Aujourd'hui, Les différents modèles élaborés par des centaines d'équipes au niveau mondial montrent tous une corrélation entre concentration en CO₂ et température terrestre et ils prédisent **tous** un réchauffement de la Terre à cause des émissions humaines de CO₂. Il y a encore un débat sur l'ampleur de ce réchauffement mais son principe ne fait aucun doute.

Pour revenir précisément à l'argument climato sceptique, il relève d'une interprétation simpliste des données. Ainsi, pour le dire schématiquement, on peut effectivement observer des périodes durant lesquelles des réchauffements de températures ont précédé des émissions de CO₂ (principalement lors des transitions entre périodes glaciaires et interglaciaires durant les derniers millions d'années). C'est ce que semblaient montrer des enregistrements de carottes glaciaires, en particulier celles de *Vostok* en Antarctique, qui identifiaient un léger décalage, d'environ 700 à 1000 ans, entre l'augmentation des températures et celle du CO₂. Ce réchauffement entraînait la libération de CO₂ des océans et d'une partie des sols : une eau plus chaude retient moins bien le CO₂. De même, les sols des régions arides ou gelées (comme la toundra) commencent à dégeler et à relâcher du CO₂. Ces émissions viennent ensuite amplifier le réchauffement par effet de serre, dans un phénomène de « rétroaction positive ». Mais attention, non seulement ces observations ne peuvent remettre en question le réchauffement actuel généré totalement par les émissions de GES, mais elles sont également remises en cause ! En effet, les mesures sont plus compliquées à faire qu'il n'y paraît. « *Alors que les variations de température sont enregistrées en surface des calottes polaires, les bulles de gaz sont piégées à une centaine de mètres de profondeur. Il existe donc un décalage en profondeur entre l'enregistrement de température et l'enregistrement de CO₂ pour un âge donné* » et « *La dernière déglaciation est survenue il y a entre 20 000 et 10 000 ans dans le passé. Les études les plus récentes à son sujet contredisent les premières études – qui montraient un retard du CO₂ – et elles suggèrent que le CO₂ et la température en Antarctique ont commencé à augmenter en même temps. Le CO₂ apparaît donc comme une cause potentielle des déglaciations passées* ». ([source IPSL](#)).

(1) « Climat de panique » - Yves Lenoir, 2001

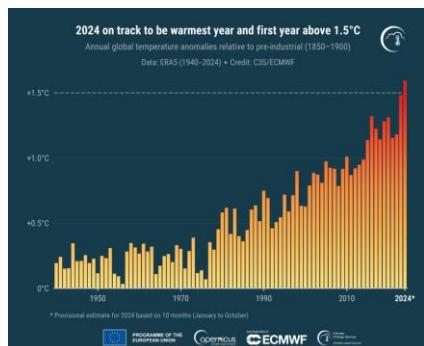
Pourquoi nous sommes en « alerte rouge »

En octobre dernier, et deux semaines avant l'ouverture de la COP29, l'édition 2024 du [Emissions Gap Report](#) pose un diagnostic clair : à savoir, nous avons deux chances sur trois que le réchauffement climatique mondial reste en dessous de 3,1° C à l'horizon 2100, du moins si nous restons dans le cadre des politiques actuelles... D'autres rapports et études viennent confirmer le caractère littéralement catastrophique de la situation...

Le programme des Nations Unies pour l'Environnement présente les choses ainsi, et ce ne sont donc pas des militants du climat et du Vivant qui le disent : « *Alors que les impacts du changement climatique s'intensifient à l'échelle mondiale, le « Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2024 : plus de paroles en l'air, s'il vous plaît ! » indique que les pays doivent faire preuve d'une ambition et d'une action nettement plus fortes lors de la prochaine série de contributions déterminées au niveau national, faute de quoi l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris sera irréaliste d'ici quelques années* ».

Mais il pourrait bien s'avérer que la barre des +1,5° C soit déjà atteinte.

En effet, le 7 novembre, le service européen Copernicus estimait « *qu'il est désormais certain que 2024 sera l'année la plus chaude jamais enregistrée et la première année avec plus de 1,5% C au-dessus des niveaux préindustriels* ». En climatologie, la question de la température moyenne s'établit sur des périodes longues (de trente ans). Il s'agira donc de voir si les prochaines années confirment ce franchissement ou non. Cela étant dit, l'ensemble des recherches actuelles et l'augmentation globale des émissions mondiales ([source OMM](#)), ne nous invitent pas à l'optimisme, que ce soit sur le plan du climat ou de la biodiversité.



Adaptation ? Quelle « adaptation » ?

Si nul ne conteste aujourd'hui la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques d'adaptation, en plus des politiques d'atténuation, ce que nous pouvions redouter est en train de se produire. **Les discours lénifiants sur l'adaptation viennent prendre le pas sur ceux visant à s'attaquer aux causes du problème !**

Autrement dit : « *ne vous inquiétez pas de votre mode de vie, il perdurera, car nous nous adapterons* ». Le dernier [PNACC3](#) est très révélateur de cette approche autant mensongère que... suicidaire ! Faire croire que l'on va pouvoir garantir « *la prospérité du pays* » (sic) simplement en prenant quelques bonnes mesures d'adaptation est une aberration criminelle.

Non seulement les actions d'adaptation sont limitées physiquement mais votre « mode de vie » n'est pas maintenue et vous pouvez oublier « *la prospérité économique* » dans un monde où il sera impossible de maintenir les taux de productivité actuels et où les coûts des chantiers indispensables, pour survivre, vont venir lourdement impacter le « *développement* » tel que nous le concevons aujourd'hui. **Vous ne vous adaptez pas à une vague de chaleur humide létale** : vous vivez sous climatisation, en aggravant par conséquent le réchauffement et à compter que le réseau électrique soit en mesure de supporter la demande énergétique que cela représente, - et si la climatisation s'arrête, vous mourez en quelques heures - ou vous allez vivre sous terre ! Pour conclure : il serait peut-être grand temps que chacun ouvre les yeux. Nous pouvons toutes et tous agir, au moins *là où nous sommes* : dans sa zone d'habitation, dans son milieu professionnel, dans son organisation syndicale, son association, etc. Le sujet de la « *transition / bifurcation* » n'est pas un « *point annexe* » !

C'est une **PRIORITE D'URGENCE ABSOLUE**.

La liste rouge de l'IUCN s'allonge

L'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) est une union unique de membres composée d'organisations gouvernementales et de la société civile. Comptant avec l'expérience, les ressources et la portée de plus de 1 400 organisations Membres et les contributions de plus de 16 000 experts, l'IUCN est l'autorité mondiale en ce qui concerne le statut du monde naturel et les mesures nécessaires pour le sauvegarder.

La dernière mise à jour de la [Liste rouge de l'IUCN](#) des espèces menacées met en lumière le grand nombre de menaces affectant les espèces marines, dont la pêche illégale et non durable, la pollution, les changements climatiques et les maladies. Les populations de dugongs, de grands mammifères marins herbivores, et 44% de tous les ormeaux (mollusques marins gastéropodes) rejoignent les espèces menacées d'extinction et le statut du Corail de pilaires s'est détérioré à « En danger critique » en raison de pressions accumulées. En 2022, **42 108 espèces**, sur 166 061 espèces « évaluées »⁽¹⁾ étaient « menacées d'extinction ». La dernière mise à jour estime que ce nombre s'élève désormais à **46 337**. Par ailleurs, trente-huit pour cent des arbres du monde sont menacés d'extinction selon la première évaluation mondiale des arbres. On note encore que l'état de conservation du hérisson d'Europe s'est détérioré et l'espèce est désormais considérée comme « quasi menacée ».



(1) Il ne s'agit donc pas d'une évaluation de l'ensemble des espèces menacées sur terre. L'IUCN évalue les espèces individuellement et se concentre principalement sur les espèces pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles

COP16 sur la biodiversité

Le Sommet mondial sur la biodiversité s'est déroulé en Colombie, du 21 octobre 2024 au 1^{er} novembre 2024). Il restera dans les annales comme un échec, à l'exception d'une « avancée » toute relative et très symbolique sur le rôle des peuples autochtones.



Pour Aminata Niakaté et Sophie Bussière, porte-parole nationales [d'EELV](#), « cette COP s'est surtout soldée par un double échec : l'absence d'adoption de règles ambitieuses et d'indicateurs fiables pour mesurer la réalité des efforts des pays depuis la COP 27, ainsi que l'absence d'accord sur le financement des mesures de protection de la biodiversité ».

L'arnaque des « crédits biodiversité »

Les débats ont également porté sur la généralisation du principe de “crédits biodiversité” sur le modèle des crédits carbone, une proposition soutenue par l'actuelle ministre de la transition écologique Agnès Pannier-Runacher. « Cependant, de nombreuses études ont démontré l'inefficacité des crédits biodiversité depuis leur première mise en place en 1972 sous l'administration Nixon aux États-Unis, visant à protéger les zones humides. Détruire une zone humide en Pologne en échange d'un reboisement en Indonésie est un non sens écologique. Ces crédits promettent juste une marchandisation de la destruction de la nature sans permettre de réelle compensation des impacts écologiques » (ibid).

Seule sujet de satisfaction (?) : un « organe permanent sous la Convention sur la biodiversité sera créé pour assurer le « rôle des peuples autochtones dans la conservation de la biodiversité » en « reconnaissant leurs savoirs traditionnels comme essentiels dans la gestion durable des écosystèmes ». Mais évidemment, on imagine bien que cela ne garantit nullement une réelle prise en considération desdits peuples !

La nouvelle mode du « régénératif »

Un très bon article dans [Novethic](#) nous invite à la plus grande prudence sur les nouveaux discours autour du « régénératif » : « De plus en plus d'entreprises s'engagent sur le terrain du “régénératif” et du “nature positif” notamment en matière de politiques de biodiversité. En pleine COP16, Véronique Dham, experte française auprès de l'IPBES (le Giec de la biodiversité) et fondatrice de Biodiv'Corp rappelle dans une tribune pour Novethic que la prudence est de mise avec ces concepts qui flirtent parfois avec le greenwashing ».



La vague “régénérative” se décline à l’envie : économie régénérative, entreprise régénérative, agriculture régénératrice, matériaux de régénération, voiture régénérative, énergie régénérative... Dans la même veine, l’expression *Nature positive* fait aussi son chemin. En 2021, les dirigeants du G7 ont affirmé vouloir un monde qui soit “positif pour la nature”. Et la thématique a gagné en popularité chez les entreprises depuis la COP15.

Pour Véronique Dham, « *En l’absence d’un cadre clair et unanime pour définir ces nouveaux concepts, chacun y va de sa propre définition : en gros, l’entreprise régénérative voudrait réduire ses impacts négatifs sur le vivant mais aussi transformer son modèle d’affaires de manière à créer des impacts positifs quand l’entreprise nature positive créera plus de nature qu’elle n’en détruirait* ».

Mais ce qui devrait toutes et tous nous interroger, c’est cette prétendue capacité à régénérer... ce que nous aurions... consciencieusement ravagé !

Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming – Montréal (COP15), qui fixe la feuille de route pour la biodiversité à horizon 2050, demande de “*prendre des mesures urgentes visant à faire cesser et inverser la perte de biodiversité afin de promouvoir le rétablissement de la nature (...)*”. Il n’y est nullement question de régénération tant il est hasardeux de prétendre pouvoir régénérer la biodiversité. Il est juste demandé aux entreprises de réduire leurs pressions et de participer au rétablissement des écosystèmes afin de leur garantir les conditions nécessaires à leur régénération.

Pour nombre d’entreprises, parler du régénératif, permet surtout de sauter la case « éviter de détruire ». Détruire n'est plus un problème, puisque l'on va, aussitôt et magiquement, réparer (et même faire mieux que la nature ?). C'est la logique des nouveaux crédits biodiversité (sur le même principe, mais en pire, que les crédits carbone).

Si V. Dahm ne semble pas vouloir rejeter en bloc le concept, elle invite à avoir une réelle vision 360 en agissant sur l’ensemble de sa « chaîne de valeur » et souligne que « *pour ne pas tomber dans ce miroir aux alouettes, il est fondamental de mesurer et communiquer les résultats des mesures dites “régénératives”* ».

Une vision sans doute encore trop naïve, car sur le fond, le vocable « *économie régénérative* » vient tout simplement remplacer celui de « *croissance verte* », totalement essoré. Pour les armadas de consultants et de la RSE, c'est surtout, une nouvelle fois, le *syndrome Lampedusa* qui est à l’œuvre : « *il faut que tout change, pour que rien ne change* » !



Illustration de la « *Harvard Business Review* », illustrant la « philosophie » de l’économie régénérative ! Nous pouvons y lire qu’avec les enjeux de « développement durable » : « *De nouvelles opportunités apparaissent pour donner un nouveau souffle à nos organisations autour des 3P « People, Profit, Planet » (sic !).*

Tout est dit !

IMPACTS

PNACC 3 Vous avez dit « adaptation » ?

Sa sortie avait été repoussée à plusieurs reprises. Le troisième Plan national d'Adaptation au Changement climatique (« PNACC 3 ») est finalement paru le 25 octobre. Las, sa lecture révèle un nombre impressionnant de vœux pieux, d'orientations éthérées, sans aucunes assises budgétaires, sans engagements pratiques. Le PNACC3 est... lamentable et dangereux. Mais faut-il s'en étonner ?

Lamentable car l'ensemble des pseudos « mesures » ne répondent aucunement aux enjeux réels. **Dangereux**, par ce qu'il sous-estime volontairement tous les impacts - hautement probables - que déclenchaient une élévation de + 4°C au-dessus des niveaux préindustriels (ce qui correspondant à une élévation moyenne mondiale de + 3°C).

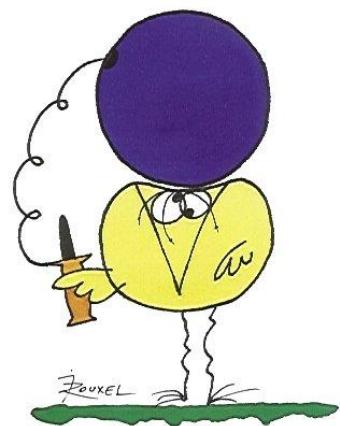
Ce [« document de présentation »](#) va être soumis à la consultation publique jusqu'au 27 décembre. Il faut rappeler que les deux autres documents qui viennent, avec le PNACC, constituer la « **Stratégie française énergie-climat** », à savoir la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie ([PPE 3](#)) et la Stratégie nationale bas carbone ([SNBC 3](#)) sont soumis « à l'avis des citoyens » depuis début novembre. En support donc de cette consultation publique : un texte fort concis d'à peine 70 pages. Si l'on décompte le verbiage des longs chapitres d'introduction, de la présentation du mode de concertation à l'évocation plus qu'approximative des travaux scientifiques en passant par le très lénifiant énoncé des « grands principes », il faut attendre la quinzième page pour commencer à découvrir les résumés des « grands axes ». Après nous avoir bien expliqué ce dont ils allaient parler, les auteurs en arrivent aux « **14 mesures principales** » (il y en a 51 en tout). Mais il n'y a toujours nulle trace de « concret » !

Ainsi, à titre d'exemple, citons la seconde mesure portant sur l'épineuse question assurantielle : « *Le maintien d'une mutualisation large des risques climatiques à travers une offre assurantielle à tarification abordable et disponible sur tout le territoire constitue un enjeu fort dans les zones très exposées aux risques climatiques, en particulier dans les Outre-mer où le phénomène de non assurance est très marqué. Afin de garantir cette solidarité entre les assurés face aux effets des phénomènes climatiques, qui est un fondement du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, le Gouvernement visera à inciter les assureurs à maintenir une offre assurantielle à tarif abordable sur l'ensemble du territoire. Pour cela, un observatoire de l'assurance des risques climatiques sera mis en place pour renforcer la transparence sur l'évolution des pratiques assurantielles au niveau national* »... Ou l'art d'écrire pour ne strictement rien dire ! Ne cherchez pas d'autres éléments concrets dans les 50 mesures suivantes, vous perdriez votre temps, car toutes sont rédigées dans la même « veine ». Et la partie du « plan » (?) sur le « détail des mesures » ne vous rassurera aucunement sur *l'ancrage au sol* de nos gribouilles ministériels...



En conclusion : ce document est une coquille vide. Il confirme un fait bien établi : la « **transition / bifurcation** » ne pourra être l'**œuvre que des luttes et des initiatives de terrain** (en lien avec des élu.es locaux bien plus connectés au réel). Mais il constitue aussi **une œuvre majeure de désinformation** et il va nous obliger à redoubler d'effort pour expliquer à quoi pourrait ressembler un « **monde à + 4°C** » avec ses tempêtes, inondations monstrueuses, chaleurs humides létales, disettes et famines en raison de l'effondrement des rendements agricoles, manque d'eau (et autres réjouissances !). Un monde dans lequel, il sera en réalité bien difficile ou quasi impossible de s'adapter (selon les régions du monde).

Les dernières Shadok



*EN ESSAYANT CONTINUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC:
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE ÇA MARCHE.*

Préserver le « triangle du corail »

Le développement des concessions pétrolières et gazières dans le "Triangle du corail" de l'océan Pacifique, surnommé "l'Amazonie des mers", multiplie le trafic maritime et fait courir des risques de "marées noires", dénonce le rapport d'[earth-insight](#). Extraits...



Le triangle de corail

Situé dans les eaux tropicales qui relient les océans Indien et Pacifique, le Triangle de corail est l'une des régions marines les plus riches en biodiversité au monde. S'étendant sur plus de 10 millions de kilomètres carrés, cet écosystème unique s'étend sur sept pays d'Asie du Sud-Est et de Mélanésie : l'Indonésie, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, Singapour, le Timor-Leste et les îles Salomon.

La diversité marine impressionnante du Triangle de corail lui a valu le surnom d'« Amazone des mers ». Ses eaux abritent 76 % des espèces de coraux connues au monde et plus de 2 000 espèces différentes de poissons coralliens. Il abrite six des sept espèces de tortues marines et sert de lieu d'alimentation aux baleines et autres mammifères marins, dont de nombreux petits cétacés menacés. Aux côtés de ces écosystèmes riches en biodiversité vivent plus de 120 millions de personnes qui dépendent des ressources naturelles pour leur subsistance.

La croissance démographique et les besoins de développement devraient tripler la consommation d'énergie en Asie du Sud-Est d'ici 2050. Cette demande accrue, combinée à un financement limité pour les énergies renouvelables et au manque de planification pour une transition énergétique, suggère que la région ne parviendra probablement pas à atteindre ses objectifs de décarbonation à long terme, se tournant plutôt vers les combustibles fossiles facilement disponibles pour répondre aux besoins urgents.

L'exploitation pétrolière et gazière en Asie du Sud-Est constitue une menace pour le Triangle de corail.

Il existe plus de 100 blocs pétroliers et gaziers offshore connus qui sont actuellement en production dans la région ; ces blocs couvrent plus de 120 000 kilomètres carrés de zone marine, soit environ 1 % du Triangle de corail. À l'avenir, plus de 450 blocs sont en cours d'exploration en vue d'une future extraction de pétrole et de gaz ; ces blocs couvrent 1,6 million de kilomètres carrés supplémentaires. Si tous les blocs devaient entrer en production, environ 16 % du Triangle de corail seraient directement touchés par l'exploitation des combustibles fossiles. Ensemble, les blocs de production et d'exploration couvrent une superficie plus grande que l'Indonésie. La région a déjà connu des fuites de pétrole qui ont eu des conséquences sur la vie marine et sur les communautés qui dépendent de l'environnement pour vivre et travailler. En 2009, le champ pétrolier de Montara, dans la mer de Timor, a laissé échapper l'équivalent de 400 barils par jour pendant 74 jours. La nappe a atteint le Triangle de corail au bout de quelques jours, détruisant les moyens de subsistance de milliers de cultivateurs d'algues en Indonésie.

La pollution pétrolière est également liée au trafic maritime dans la région, en raison des naufrages de pétroliers et du déversement de produits pétroliers dans les cales. Depuis 2020, 793 nappes de pétrole ont été visibles dans le Triangle de corail sur des images satellite analysées par SkyTruth.



Une nappe de pétrole provenant du pétrolier Princess Empress, coulé aux Philippines.

[Lire le rapport ICI.](#)

ELEVAGE (RESPECTUEUX !)

La lactation continue

De quoi parle-t-on ? La problématique de départ est fort simple : puisque les mammifères ne produisent pas spontanément du lait, ils doivent donner naissance à un petit pour que ce soit le cas. Cela signifie que pour avoir le plaisir de manger du fromage de brebis ou de chèvre (1), ou pour recueillir leur lait, il est nécessaire que les animaux donnent régulièrement naissance à des petits. Sauf qu'ensuite, pour les chevreaux et agneaux, c'est direction l'abattoir...



Chèvres ou brebis ?

Pour les chèvres, qui ont une durée de lactation d'environ 10 mois, suivie d'un tarissement de 2 mois avant la mise-bas suivante, la lactation longue consiste donc à faire produire du lait par la chèvre sur une période de plus de 16 mois et en moyenne de plus de 700 jours sans mise-bas intermédiaire. Pour les brebis, la lactation longue est moins répandue car plus compliquée. Le cycle de lactation est plus court (entre 5 et 7 mois environ). En règle générale, les brebis sont taries naturellement quelques mois après la naissance de leurs agneaux. En prolonger la lactation sur une longue période, comme chez les chèvres, est donc moins naturel pour elles. Maintenir une lactation longue chez les brebis demanderait une alimentation très riche et des soins intensifs, ce qui peut représenter un coût élevé pour les éleveurs. Contrairement aux chèvres, les brebis sont moins robustes en lactation prolongée et nécessiteraient davantage d'attention pour éviter les carences, voire l'épuisement, ce qui est bien évidemment hors de question d'accepter.

C'est donc les troupeaux de chèvres qui sont à privilégier car ils comportent de nombreux avantages. Notons encore que les chèvres produisent en moyenne plus de lait que les brebis : 600 et 1000 litres par lactation pour les premières contre 100 à 300 litres pour les brebis. Par ailleurs les chèvres sont souvent plus faciles à élever dans différentes conditions climatiques et alimentaires. Elles s'adaptent mieux aux variations de leur environnement, ce qui peut réduire certains coûts d'infrastructure et d'alimentation. Ensuite, le lait de chèvre est très populaire pour ses vertus nutritionnelles et sa digestibilité, surtout pour les personnes intolérantes au lactose.

Comment s'explique cette capacité à produire du lait sans mise-bas pendant des périodes aussi longues ?

La production de lait est initialement déclenchée par la mise-bas. Une fois la lactation démarrée, elle est en partie maintenue par un mécanisme de « demande et offre ». Tant qu'il y a une stimulation régulière des glandes mammaires (via la traite ou la tétée), le corps de la chèvre reçoit le signal de continuer à produire du lait. Cette stimulation continue empêche le processus naturel de tarissement. Il faut également préciser que certaines races ont été sélectionnées pour leur « persistance lactique ».

Des résultats... surprenants !

Dans l'élevage de Jean-Yves Ruelloux (producteur de fromages de chèvre depuis plus de 40 ans dans le Morbihan) les chèvres ne mettent bas qu'une fois dans leur vie et donnent ensuite du lait toute l'année, jusqu'à douze années consécutives ([source](#)).

(1) Cette dernière n'est pas envisageable pour les vaches : leur lactation dépend fortement de la gestation et elle va ralentir naturellement après plusieurs mois, même avec la traite régulière. Des recherches sont actuellement menées par l'Inrae avec VetAgro Sup. Mais cela abouti à des perspectives discutables, avec encore plus de manipulations génétiques ([source](#)) !

ELEVAGE (RESPECTUEUX !)

Une pratique en plein essor... mais pas forcément pour les bonnes raisons !

Si la lactation continue est pratiquée aujourd’hui dans de nombreuses exploitations, il y a différentes « approches », dont certaines visent uniquement à la *rentabilisation* d’un élevage (sans vraiment éviter les exécutions des animaux « en trop »). Nous pouvons régulièrement lire ici et là que la lactation continue présente « *l'avantage de maintenir une production de lait lissée sur l'année, tout en diminuant le nombre de chevreaux produits* » puisque le nombre de mises-bas est réduit. En termes de conduite d’élevage, cela permet aussi de « *répartir différemment le travail de l'éleveur à la saison des mises-bas : moins de naissances signifie moins de travail autour des mises-bas et de l'élevage des chevrettes, ce qui peut permettre de consacrer plus de temps et de soins aux animaux* ». La production de lait répartie sur toute l’année « *permet également de vendre du lait et/ou de produire du fromage toute l'année et donc de mieux lisser la trésorerie* » ([source](#)).

Pour notre part, nous nous concentrerons sur les modes d’élevage qui permettent réellement d’éviter tout abattage. Et c'est possible !

Des élevages sans aucun abattage

C'est ainsi que l'on peut découvrir un élevage de chèvres à la Ferme des Croq'Épines, en Indre-et-Loire. L'éleveuse, Alexandra Dupont a décidé de renoncer aux abattages des cabris et des chèvres réformées. À côté de sa ferme, elle a créé une association, le Refuge des Croq'épines, qui récupère les animaux non productifs de sa ferme. Ils sont accueillis et soignés grâce à des dons, des parrainages et des bénévoles. Ou encore Aline de Bast en Côte-d'Or. Elle raconte ([source](#)) : « *Chez moi, quand ils naissent, les petits restent pendant huit jours tout le temps avec leur mère, qui leur donne du colostrum. Ça évite de les séparer et d'entendre le petit et la mère pleurer (...). Ensuite, je laisse les petits téter pendant deux mois. Petit à petit, la nuit, je retire les petits, (...). Comme ça on peut reprendre la production et les petits sont sociabilisés à la fois avec leur mère et avec l'humain* ».



Ces méthodes sont sources de bien-être et de sens : « *Pour les animaux, bien sûr : les chèvres ont un bien meilleur moral, et les petits nourris par leur mère sont plus résistants, assure Alexandra Dupont. Pour l'éleveur, aussi : on sait qu'il est difficile pour beaucoup d'entre eux d'envoyer à l'abattoir les chèvres en bonne santé, surtout après avoir collaboré avec elles pendant plusieurs années. Cette méthode séduit aussi le consommateur : les éleveuses racontent que certains de leurs clients avaient cessé, pour des raisons éthiques, de manger du fromage de chèvre mais qu'ils se plaisent désormais à consommer ces fromages « sans abattage ».* » (*ibid*).

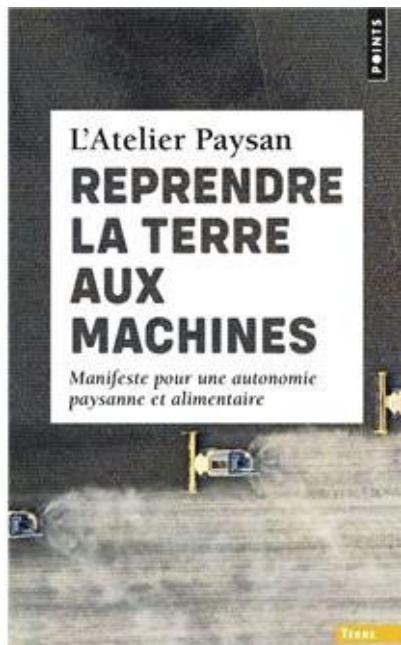
Assumer la baisse de productivité

Bien entendu, ces choix ne sont pas sans conséquences économiques. La productivité est beaucoup moins élevée. « *D'abord parce qu'accueillir des animaux non productifs et laisser les petits téter le lait réduit mécaniquement la quantité moyenne produite par animal dans la ferme. Mais aussi parce que ces façons de travailler impliquent des élevages relativement réduits (une trentaine de chèvres productives chez Aline de Bast, une centaine chez Alexandra Dupont)* ».

Mais nous savons que de toute manière, c'est effectivement l'ensemble de notre « modèle » qu'il s'agit de revoir. Et qu'il faudra bien se décider à consacrer une part bien plus importante de notre budget à l'alimentation (part qui a fondu de 30 % en 1960 à 19% en 2019 !). Cela pour, à la fois, garantir un revenu décent aux paysans (aux vrais paysans, par aux « chefs d'entreprise agricole » !) et pour développer un tout autre rapport à l'alimentation (avec une nourriture factuellement saine et éthiquement acceptable).

LECTURE

Reprendre la terre aux machines L'Atelier paysan



Le temps joue pour nous : les AMAP, la Bio et les circuits courts apparaissent de plus en plus dans les médias comme dans nos assiettes – l'opinion publique est acquise. Si chaque consommateur change ses habitudes alimentaires, si chaque agriculteur se forme à l'agroécologie, alors la victoire est au bout de la fourchette.

Ceci est une fable.

L'appel à la responsabilité individuelle, ce « *chacun doit faire sa part* », ne mettra jamais fin au modèle alimentaire industriel et marchand. Celui-ci est une machine à produire artificiellement au moindre coût, une machine à confisquer les savoirs et savoir-faire, à enrichir les industries technologiques, à déshumaniser. Il est temps d'échapper à notre enfermement dans les niches d'un marché alimentaire réservé aux classes aisées et de reprendre entièrement la terre aux machines. Ce manifeste propose de sérieuses pistes de rupture. L'Atelier Paysan accompagne la conception et le colportage des technologies paysannes.

Les auteurs, paysans, syndicalistes et militants, sociétaires de la coopérative, font le constat que les alternatives paysannes, aussi incroyablement riches soient-elles, s'avèrent totalement inoffensives face au complexe agro-industriel, plus prédateur que jamais.

Récits de l'Anthropocène

Site d'information et de documentation sur les bifurcations écologiques

[Le journal](#) [Revue de presse](#) [Ressources documentaires ▾](#) [L'auteur](#) [Contact](#)

Recherche

Recherche

Face à l'urgence écologique

Ouvrir des perspectives !

Faire du Collectif et fédérer

[Lire l'article](#)

La sobriété en premier objectif

[Lire l'article](#)

Pour nos gosses (et tous les autres !)

[Lire l'article](#)

Le site Récits de l'Anthropocène a été entièrement revu !

N'hésitez pas à laisser des commentaires pour contribuer à améliorer le [site](#) !

Vous souhaitez nous proposer un article ?

Ecrivez-nous sur assorecits@gmail.com